

bois et de pierres. Les *Fo-lang-ki* (Francs) obtinrent de cette manière une entrée illicite dans l'empire. Ainsi les étrangers commencèrent à s'établir à Macao du temps de Wang-pe<sup>1</sup>. »

Le Père de MAILLA<sup>2</sup> ou plutôt son éditeur, raconte ainsi l'établissement des Portugais à Macao : « Macao, en chinois *Ngao-nan*<sup>3</sup>, est une petite île remplie de rochers qui la rendent de difficile accès ; elle servoit autrefois de retraite aux pirates qui désoloient les côtes voisines. Les Portugais qui alloient aux Indes, ayant abordé à l'île de Sancian, pour commercer avec les Chinois, & la trouvant déserte, bâtirent sur la plage quelques cabanes, qui leur servoient d'abri en attendant leur cargaison : aussi-tôt que leurs vaisseaux étoient chargés, ils remettoient à la voile, abandonnant ainsi leurs petites habitations. Le gouvernement chinois qui avoit à cœur de détruire les écumeurs de mer, proposa de leur céder Macao, à condition d'en chasser les pirates : ces étrangers saisirent cette occasion de s'établir en Chine, & quoiqu'inférieurs en nombre aux brigands, ils vinrent à bout de les expulser & formèrent une bourgade très-peuplée. »

Dans une Requête de Tchîn-mao contre les Européens au XVIII<sup>e</sup> siècle, je note les renseignements suivants relatifs aux débuts des relations des étrangers avec les Chinois<sup>4</sup> : « Pendant les années *Hong-tchi* (depuis l'an 1488 jusqu'en 1491), les Européens faisoient leur commerce à Canton & à Ning-po ; dans les années dites *Kia-tsing* (elles ont duré depuis l'an 1522 jusqu'en 1566), un pirate, appelé Tchang-si-lao, qui rodoit sur les mers de Canton, s'empara de Macao, & assiégea la capitale de la Province. Les marchands Européens, que les mandarins appellèrent à leur secours, firent lever le siège, & poursuivirent le pirate jusqu'à Macao, où ils le tuèrent. Le Tsoung-tou manda à l'empereur le détail de cette victoire ; & S. M. fit un édit par lequel il accordoit Macao à ces marchands d'Europe, afin qu'ils pussent s'y établir. Enfin, dans la première année de T'ien-ki (l'an 1621),

1. *Nouveaux Mélanges asiatiques*, I, 1829, pp. 328-329.

2. *Hist. de la Chine*, XI, p. 41, note.

3. Lire *Ngao-men*.

4. *Ibid.*, p. 331, note.